



COOPÉRATIVE SOCIALE ET SOLIDAIRE

RAPPORT ANNUEL 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 JUIN 2023



SOMMAIRE

- **01.** Rapport moral
- **02.** Rapport d'activité et de gestion 2022
 - a. La Coopérative
 - **b.** Gestion Logistique
 - **c.** Formation
 - d. Animation territoriale
- **03.** Perspectives et orientations



RAPPORT MORAL

Bonjour à toutes et à tous, L'Assemblée Générale nous permet de nous rencontrer et de partager un temps ensemble, et nous en sommes heureux. Ce temps nous permet de faire un pas de côté, de regarder l'évolution par rapport aux années précédentes et les évolutions à venir....

2020, 2021, 2022.....Souvenez vous, chaque année a porté son lot d'inattendu et nous a obligé à nous adapter aux événements sans pour autant perdre du vue notre raison d'être et nos réalités à assurer.

En 2022, nous avons pu renforcer et structurer le fonctionnement de la Coopérative à partir de ce qui a été réalisé depuis toutes ces années. Une nouvelle équipe d'animation s' est mise en place avec le renfort de la Recherche qui a été accordée dans le cadre du CIFRE pour une durée de 3 ans. Elle représente un apport inestimable en terme d'analyse et de propositions concrètes pour la coopération sur notre territoire.

Le Village des Initiatives Locales a eu lieu, pour sa 3°édition, en Septembre 2022 à Blain, chez notre partenaire AIRE. Il a permis des échanges et des apports sur la Transition écologique et la coopération autour de sujets très concrets tels que l'Habitat Participatif, la Transition Energétique, la Gestion des Déchets. Il y a eu aussi le renforcement des liens avec l'Outre Mer, avec la réalisation de formation pour le PTCE Guyane, et l'accompagnement inter PTCE ultra marin en Martinique. De nouvelles propositions ont été faites à nos sociétaires autour de la communication , en proposant des services de productions de plaquettes, sites internet, réseaux sociaux etc..et en produisant pour la coopérative des fascicules égrenant les différentes activités et évènements marquants .

Cette dynamique 2022 a généré des projections sur 2023, comme la Visites Nationale Apprenante qui a été organisée en début d'année. Elles nous ont permis de voir que l'expérience, de bientôt 30 ans, de la Coopérative est un repère pour de nouvelles initiatives dans le domaine de l'ESS et des PTCE au niveau national. Mais nous ne devons pas oublier que l'engagement et la constance sont indispensables à nos structures pour assurer leur pérennité. Nous nous devons aussi d'être toujours à l'écoute des besoins de nos sociétaires et d'y répondre au mieux, et de permettre à chacun une plus grande implication.

Je remercie toute l'équipe de salariés qui assure le quotidien et les membres du Conseil d'Administration.

Bonne Assemblée Générale à tous!

BRIGITTE GARDET

Présidente







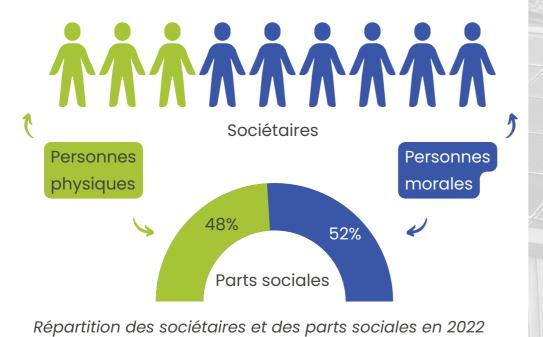




RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION 2022

LA COOPÉRATIVE

IDEAL compte 153 sociétaires* pour 942 parts sociales. Aujourd'hui, 27 organisations font appel aux services mutualisés de la Coopérative.

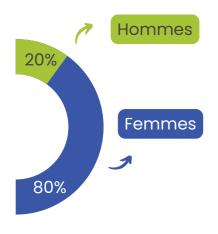




En 2022, l'activité a progressé notamment avec une utilisation croissante des services du pôle formation par les associé·e·s coopérateur·ice·s*. Aussi, l'offre des services du pôle Animation territoriale s'est consolidée et structurée pendant l'année.

^{*}Sociétaire : possède des parts sociales dans la Coopérative

LA COOPÉRATIVE

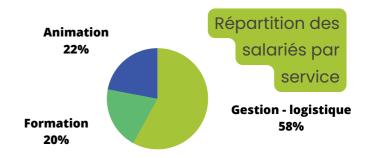


L'ÉQUIPE SALARIÉE

Elle est composée de 16 personnes en moyenne sur l'année 2022, pour un nombre d'ETP annuel de 12 ETP.

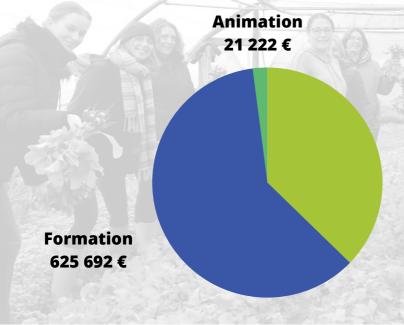
21 912,96 heures salariées sont effectuées pour réaliser les différents services auprès des associés coopérateurs. Ce qui représente une hausse de plus de 37% par rapport à 2021 (15 916 heures) et deux fois plus d'heures qu'en 2020 (10 275h).

2022 est marquée par des mouvements au sein de l'équipe liés à des fins de contrat (fin de cdd, fin du contrat d'apprentissage...) qui expliquent le recrutement de 10 personnes en 2022, 2 alternants et 8 personnes en CDI.



QUELQUES CHIFFRES

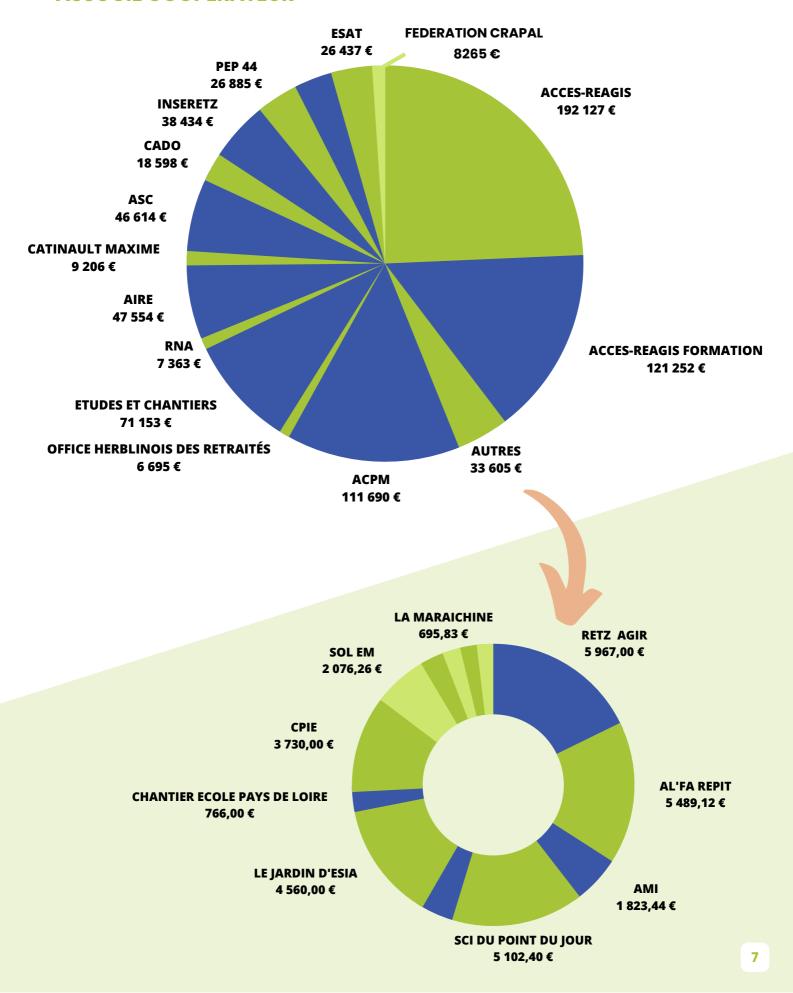
Le chiffre d'affaires de la Coopérative IDEAL pour l'année 2022 est de 1 070 429 € soit une hausse de 28% par rapport à l'année 2021.



Gestion logistique 384 458 €

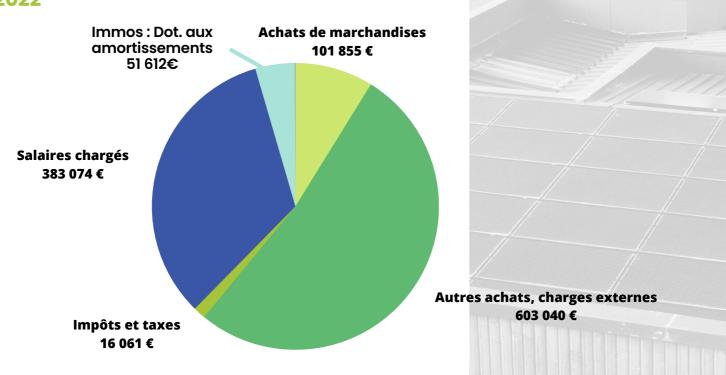
Répartition du chiffre d'affaires 2022

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ASSOCIÉ COOPÉRATEUR



LA COOPÉRATIVE

RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION 2022



AUTRES CHARGES EXTERNES - DÉTAIL 2022

Achats non stockés de matière et fournitures	29 668
Déplacements, missions et réceptions	12 447
Divers	7 249
Entretien et réparations	38 109
Frais postaux et de télécommunications	6 484
Locations	27 884
Personnel extérieur à l'entreprise	16 392
Primes d'assurances	4 691
Publicité, publications, relations publiques	2 804
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	8 812
Services bancaires et assimilés	916
Sous-traitance générale	437 390
Transports de biens et transports collectifs du personnel	10 190
Achats d'études et prestations de services	o
0 € 100 000 € 200 000 € 300 000 € 400 000 € 500 000 €	

PERSPECTIVES TRANSVERSALES



Les trois commissions ont été créées en 2021 : «Gestion & Logistique», «Formation», et «Animation territoriale». Leur membres se réunissent tous les trimestres et échangent avec les responsables de pôle. Ce fonctionnement permet à chaque pôle d'identifier les besoins des associés-coopérateurs, de définir les orientations du pôle, et d'insuffler les actions pour leurs réalisations.

La révision coopérative permet un examen de l'organisation et du fonctionnement de la coopérative au regard des principes coopératifs définis par la loi de 1947. Cette révision est obligatoire depuis la loi de l'ESS du 31 juillet 2014 et a lieu tous les 5 ans. La réalisation de la révision coopérative est prévue pour la fin d'année 2023. La conformité de l'activité sociale et les principes de la coopérative seront ainsi vérifiés. Les aspects juridiques, économiques, administratifs et de gouvernance seront également contrôlés.





Maintenir l'équilibre financier

Poursuivre dans la même direction que les années précédentes en maintenant l'équilibre financier de la structure.

Faire vivre la coopération et l'identité coopérative

Le sociétariat soutient le développement du territoire en accompagnant des initiatives locales. Les parts sociales forment le capital de la Coopérative Ideal et assurent la solidité et la pérennité de la structure. Elles permettent de développer de nouveaux services ou réaliser des investissements nécessaires.

Développer le sociétariat



Renouveler l'engagement dans le CA

Remobiliser les associés coopérateurs autour de la vie démocratique Les associés coopérateurs s'engagent à utiliser des services au sein de la coopérative. Le fonctionnement de la structure et le développement des services reposent sur la coopération qui s'établit dans le cadre des différents organes de décision de la structure. La mobilisation des associés coopérateurs est un prérequis à la vie démocratique de la coopérative.



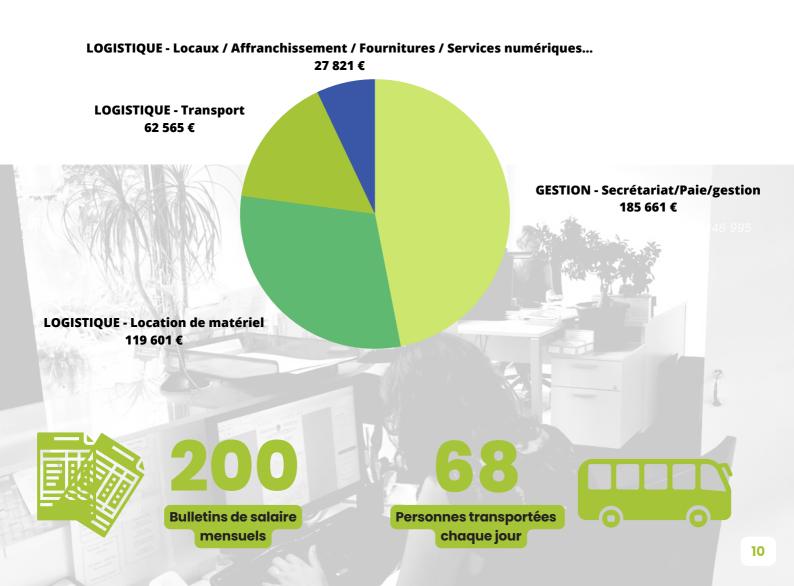
¹⁷octobre 2023

GESTION - LOGISTIQUE

Le pôle « Gestion et Logistique » regroupe différents services. L'année 2022 s'inscrit dans la continuité des années précédentes avec 17 associés-coopérateurs qui sollicitent les services du pôle Gestion & Logistique.



QUELQUES CHIFFRES



PERSPECTIVES

GESTION - LOGISTIQUE



Aucune commission n'a eu lieu au cours de l'année 2022, c'est pourquoi il est important de relancer la commission Gestion & Logistique afin que les besoins des associés-coopérateurs soient bien connus et que le pôle évolue dans le sens des orientations prises lors des commissions trimestrielles. Une réflexion sera menée pour que cette commission ne soit pas que « technique » mais devienne aussi politique avec un intérêt pour les associés-coopérateurs d'y participer.

Les derniers mois ont été marqués par des mouvements de personnel et l'arrivée de nouvelles personnes sur les différentes activités du pôle : gestion, paie, transport. La stabilisation de la nouvelle équipe est un enjeu important afin d'assurer les services auprès des associés-coopérateurs, et permettre le bon fonctionnement de la coopérative.





Dans le cadre de la pérennisation des activités, un changement de logiciel est envisagé pour répondre à deux problématiques constatées pour le service de gestion de paie : une réglementation en constante évolution et une diversité de structures qui nécessitent une veille importante et des temps de paramétrage conséquents en début d'année. Le passage à un nouveau logiciel permettra un gain de temps au quotidien pour les gestionnaires de paie et apportera un gage de qualité complémentaire aux associés-coopérateurs.

Le permis de travaux déposé pour les locaux de la Moutonnière a été validé. Ce lieu a la double vocation d'être un lieu ressource pour la coopération ainsi que d'offrir des services adaptés aux besoins des associéscoopérateurs.





Assurer la veille juridique, notamment pour la dématérialisation et la digitalisation. L'enjeu est de maîtriser ce sujet incontournable, minimiser les risques dès maintenant et tirer profit de la facture au format numérique, sans que cela devienne anxiogène pour les équipes et source de travail supplémentaire.



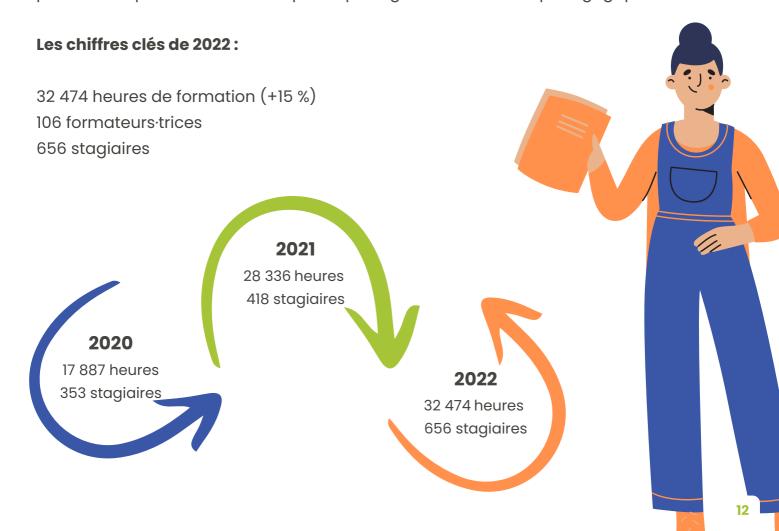
FORMATION

Le pôle Formation propose différents services aux associés-coopérateurs :

- Elaborer des actions de formation pour le développement des compétences de leurs salarié·e·s.
- Elaborer des actions de formation pour valoriser et diffuser leurs expertises.
- Accompagner et conseiller les associés-coopérateurs dans leurs projets et leur développement en lien avec le pôle Animation territoriale.

Pour mener à bien ses missions, l'organisme de formation de la Coopérative IDEAL répond aux exigences du Référentiel National de Qualité et est certifié Qualiopi depuis 2020. Dans ce cadre, l'audit de surveillance a eu lieu en novembre 2022 et a conclu au maintien de la certification. Le prochain audit de certification aura lieu en 2024.

Avec la même attention aux besoins des associés-coopérateurs, nous travaillons à la transition numérique de l'organisme de formation. Le ler besoin identifié est la mise en place d'une plateforme numérique de partage des ressources pédagogiques.



LES THÈMES DE FORMATION 2022

Les Compétences Clés restent la thématique principale de l'organisme de formation avec entre autres le CQP Salarié Polyvalent (Certificat de Qualification Professionnelle). La thématique Gestion est stable. Le Management et l'Accompagnement, et Agroécologie et Valorisation du Végétal ont continué de progresser.

Nombre d'heures de formation effectuées pour chaque thématique en 2022



Comme prévu, deux nouvelles thématiques ont fait leur apparition en 2022 :

- Santé et Sécurité au Travail: depuis l'automne 2022, l'organisme de formation propose des formations Gestes et Postures et nous avons fait une demande d'habilitation auprès de la CRAM des Pays de la Loire pour dispenser des formations SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et PRAP IBC (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau). Les deux habilitations ont été obtenues.
- **Coopération**: en mars 2022, IDEAL a proposé une formation intitulée Coopérer ou comment vivre activement l'interdépendance pour développer collectivement ses actions et leurs impacts. Les futures actions de cette thématique s'appuieront sur les compétences et l'expertise d'IDEAL et plus spécifiquement le développement du pôle Animation territoriale.



PERSPECTIVES

FORMATION



L'activité de l'organisme de formation à beaucoup augmenté depuis 2019. Cette progression se poursuivra en 2023. L'objectif est de stabiliser l'activité autour de 40 000 h.

Le travail engendré par l'administratif et les contrôles qualité ainsi que la nécessaire transition numérique demande de renforcer le poste d'assistante de formation et de recruter une personne en alternance sur l'ingénierie de formation.





Développer les formations avec le pôle Animation Territoriale

Le travail de coopération interne entre le pôle Formation et le pôle Animation territoriale débuté en 2022 va s'intensifier en 2023 avec entre autres la mise en place de formation autour de la thématique Agroécologie et Valorisation du Végétal.

Dès 2023, l'organisme de formation sera audité d'après le Référentiel National de la Qualité par DataDock (base de données des organismes de formation référençables des financeurs paritaires de la formation professionnelle continue). Le second semestre sera également le moment de préparation de l'audit de certification Qualiopi de 2024.



ANIMATION TERRITORIALE

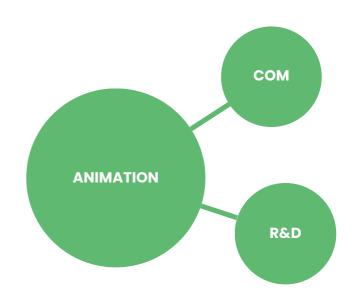
Le pôle animation territoriale a pour mission de favoriser le "faire ensemble" et soutenir le développement de projets collectifs de territoire sur deux filières d'intérêt :





Réemploi Economie circulaire

L'intention de ce pôle est d'être à l'écoute des attentes, besoins et envies de faire des sociétaires et du territoire sur lequel ils agissent. Il vise à permettre aux sociétaires de la Coopérative de s'inscrire au mieux dans l'écosystème ESS local mais aussi de favoriser les liens avec les autres structures du territoire (collectivités, citoyens, entreprises classiques, etc.). Son but est de stimuler, outiller et accompagner les projets coopératifs.



RENOUVELLEMENT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

A l'automne 2022 l'équipe du pôle animation a été partiellement renouvelée : Oriane Haelewyn animatrice, William Van den Broek, animateur de la Coopérative et du CADO et Clémence Rousteau alternante en communication ont quitté la Coopérative. Léa Gelb a été recrutée au poste d'animatrice. L'équipe compte désormais deux titulaires en CDI (animation et communication) renforcée par un contrat de stage ou d'alternance sur la communication.

RETOUR SUR LE VILLAGE DES INITIATIVES LOCALES N°3

SEPTEMBRE 2022

- 5 Conférences-débat soir + 10h de débats sur des enjeux forts du territoire
- 250 Participant·es sur la semaine du Village des Initiatives Locales
- 32 Partenaires engagés dans l'évènement
- 100% Restauration biologique, zéro déchet, locale et végétale

ANIMATION TERRITORIALE



PTCE NOLA

Le groupe coopératif IDEAL est reconnu Pôle Territorial de Coopération Economique depuis 2014. Cette reconnaissance souligne la capacité des acteurs d'un territoire (associations, entreprises, collectivités, citoyen·ne·s, chercheur·euse·s) à coopérer et créer ensemble des projets écologiques et sociaux. Le PTCE NOLA agit sur deux axes :

- l'agroécologie/alimentation
- le recyclage/réemploi

UN PTCE, POUR QUOI FAIRE?



Dans un PTCE, les coopérations renforcent les membres et permettent de développer durablement nos territoires.

AGROÉCOLOGIE

Ouverture de la Ferme de l'Abbatiale aux écoles de proximité et aux formations portées par le CADO.

Continuité des réflexions collectives autour de l'avenir de la Ferme : réponse à l'AAP Deffinov sur l'aspect transmission et partage de savoirs sur l'agroécologie et alimentation.

Lancement de la plateforme de compostage avec l'entreprise Olygeo - Compost inSitu.

RÉEMPLOI

AAP régional Economie Circulaire - Plateforme de réemploi de matériel médical avec Mutualistes sans frontières adhérent du groupe VYV et Acces-Reagis.

Accueil de la journée festive du VIL n°3 sur le futur Pôle Consom'acteurs de Blain. Animations de sensibilisation conjointes avec AIRE, Accès-Réagis, le SMCNA et les acteurs Blinois.

RECHERCHE ET DÉVELOPEMENT

Depuis janvier 2022 la Coopérative IDEAL accueille une doctorante en CIFRE* pour une durée de trois ans sur la thématique des jeux d'acteurs du PTCE NOLA dans la coopération. Cette thèse est encadrée par Pascal Glémain, sociétaire d'IDEAL et Maître de Conférence HDR à l'Université de Rennes2.

* Convention industrielle de formation par la recherche : l'Etat, par l'intermédiaire de l'Association Nationale de la Recherche co-finance la recherche avec l'entreprise d'accueil.

Comment mesurer, évaluer et prouver ce que produisent des coopérations sur un territoire?

Observation, participation et action!











COMMUNICATION

2022 signe le retour d'un service de communication structuré à la Coopérative : un poste en CDI (mi-temps recherche) épaulé par un contrat de stage ou d'alternance.

Cette année a permis de proposer une offre de services adaptée et adaptable en fonction des structures et des besoins de communication :

- Au fil de l'eau (élaboration et animation de la stratégie de communication : réseaux sociaux, com interne, documents d'entreprise ...).
- Prestations ponctuelles (infographies, affiches, flyers, vidéos, photos, signalétique, refonte de site, charte graphique ...)

Cette activité en plein développement est rattachée au pôle d'Animation territoriale car elle participe pleinement à la promotion de la coopération sur le territoire par la mise en récit et en valeur des initiatives solidaires. Elle vient également soutenir son modèle économique avec un objectif de 25 000€ de CA en 2023.

PERPECTIVES

ANIMATION TERRITORIALE



S'appuyer sur les espaces collaboratifs et/ou tiers lieux de la Coopérative



Développer l'inclusion des sociétaires dans la mise en œuvre de la stratégie d'animation et la co-construction de projets.

Prendre en compte l'ensemble du territoire de la Coopérative

Poursuite de la recherche sur les dynamiques de coopération territoriale et sur l'engagement au sein des divers réseaux d'acteurs de l'ESS et des PTCE.



Mettre en perspective des évènements autour des 2 axes : alimentation/agroécologie et réemploi/recyclage



Structuration de l'offre de service d'animation : prestation de formation à la coopération, d'accompagnement au développement de projets, d'animation, tiers-lieux, etc.



Préparer le Vil 2024 et les 30 ans de la Coopérative



Poursuivre la consolidation de l'offre de communication à destination des associés-coopérateurs et poursuivre la restructuration de la communication de la Coopérative (supports, site internet, relations presse).

PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS

SYNTHÈSE

TRANSVERSALES

- Maintenir le système de gouvernance par commission
- Réaliser la révision coopérative
- Maintenir l'équilibre financier
- Faire vivre la coopération et l'identité coopérative

GESTION-LOGISTIQUE

- Relancer la commission « Gestion et Logistique »
- Stabiliser l'équipe en place
- Pérenniser les activités : amélioration continue
- Adapter les locaux aux besoins des coopérateurs
- Assurer la veille juridique

FORMATION

- Stabiliser l'activité de l'organisme de formation
- Réorganiser l'équipe du pôle Formation
- Développer les formations avec le pôle Animation territoriale
- Préparer les futurs audits qualité

ANIMATION

- Poursuivre la dynamique d'animation et de communication dans le cadre du PTCE: Agroécologie/Alimentation Recyclage/Réemploi
- Tendre vers l'équilibre économique du pôle
- Préfigurer les 30 ans de la Coopérative
- Poursuivre la démarche de recherche-action





La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.

Kofi Annan

